

PREPARATION DU PRET DE TOBII® AU DOMICILE DE LA FAMILLE

Afin de pouvoir rédiger la convention de prêt du matériel Tobii®, merci de renseigner les champs suivants:

Nom et prénom de l'adhérent :
Adresse :
Code postal : Ville :
Numéro de téléphone :
Nom et prénom de la personne atteinte du syndrome de Rett :
Age : ans
Est-il/elle accueilli(e) en établissement : □ Oui □ Non
Si oui, nom de l'établissement :
Si oui, pourquoi ne pas effectuer le prêt par le biais de son établissement ?
Merci de bien vouloir prendre contact avec votre assurance. Une attestation d'assurance responsabilité civile sera à fournir lors de la signature. Merci de vous assurer que celle-ci couvre bien le matériel prêté à hauteur de 15 000 euros pour le Tobii I-15 et 5 000 euros pour la tablette.

Formulaire à compléter et à retourner à contact@afsr.fr

